



SAGE Couesnon

Groupe de travail Eau et Bocage

30 Mai 2017

Le pôle Energie-Climat-Eco-Construction du Pays de Fougères



- Mieux connaître les consommations et dépenses d'énergie du patrimoine
- Engager des actions de maîtrise de l'énergie
- Améliorer les constructions / rénovations publiques



- Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation :
 - Cohérence technique du projet
 - Mobilisation de toutes les aides financières
- Multiplier le nombre de rénovation

Les projets « bois » sur le territoire

- **Etude commandée par le Pays de Fougères et réalisée par Abibois : démarche « Forêt, Bois & Territoires » :**
 - Diagnostic de la filière bois à l'échelle du pays de Fougères
 - Rédaction d'un plan d'actions
 - Déploiement d'actions locales pour mettre en dynamique la filière forêt-bois du territoire.

=> Objectif : déployer la stratégie de filières sur les 4 principaux maillons suivants :

- La ressource forestière
- La première transformation (sciage)
- Le marché du bois dans la construction
- Le marché du bois énergie

- **Le Pays de Fougères va s'engager avec l'ADEME dans un contrat de développement des énergies renouvelables**
 - Bois énergie
 - Solaire thermique

=> Objectif : mobiliser de nouveaux porteurs de projets et les accompagner dans la conception et le financement de leur projet

- **Le Pays de Fougères et le SCoT vont accompagner Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne dans la réalisation de leur PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire)**
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) : le bois construction et le bois énergie ont chacun un intérêt pour la diminution des émissions de GES
 - Adaptation du territoire aux effets du réchauffement climatique : le bois a un rôle pour diminuer les effets du réchauffement climatique, Les essences plantées doivent être adaptées à ces effets,

=> Objectif : proposer un plan d'actions au 31 décembre 2018